

Image not found or type unknown



Travaux de clôture défectueux

Par **phoenix29**, le **03/07/2018 à 18:50**

Bonjour,

J'ai fais construire une clôture en bois en 2017 autour de mon jardin (200m2 de clôture) que je pensais bien réalisée mais je me rends compte maintenant qu'il y a de nombreux endroits où il y a de sérieux problèmes (lames déjointes, poteaux pas droits, lames qui s'effondrent sur le sol) . J'ai tâché de joindre l'entreprise mais je n'ai pas de réponse . Je voudrais donc savoir quels sont mes recours et si il existe une garantie et à combien de temps sur ce type de construction ?

Merci

Bien cordialement .